



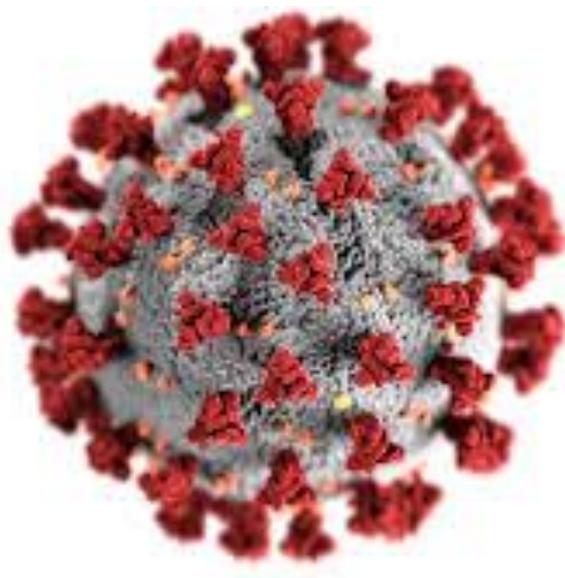
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

WWW.LEBIENVIEILLIR.COM



*PÔLE D'EXPERTISES EN VIEILLISSEMENT
L'AUTONOMIE VRAIMENT !*

2021 en un clin d'œil



Comme pour beaucoup d'associations, de structures et de professionnels du secteur (et d'ailleurs également), l'année 2021 a été une année en dents de scie. Pas aussi terrible que 2020 mais malgré tout encore bien difficile. Avec des moments de légère reprise, avec des annulations d'interventions, selon les institutions, selon les régions et selon les règles ou les risques que chacun était prêt à prendre.

Le Bien Vieillir a donc du faire avec ces différentes réalités en démarrant certaines activités, en les laissant ensuite sur pause, en travaillant plus intensément certains mois et en bénéficiant davantage du chômage Covid d'autres mois.

Résilience, adaptation, créativité et motivation ont jalonné cette année 2021 dont nous vous présentons ici une synthèse.

Bonne lecture !



*PÔLE D'EXPERTISES EN VIEILLISSEMENT
L'AUTONOMIE VRAIMENT !*



Le catalogue de formations n'ayant été que très peu utilisé en 2020 et étant toujours d'actualité, il n'a pas été retravaillé en 2021.

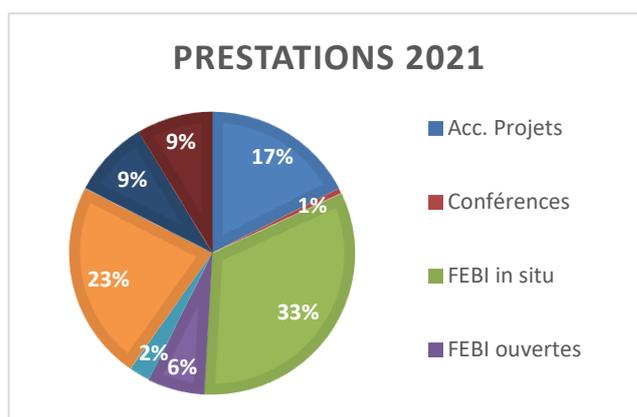
Dans ce catalogue, 45 formations ont été réparties en trois grand domaines :

- Professionaliser l'accompagnement des personnes âgées : des formations pour mieux comprendre la diversité du vieillissement et de ses besoins ainsi que le contexte d'accompagnement actuel.
- Approfondir la question du vieillissement cognitif difficile (Alzheimer) : renforcement ou acquisition de connaissances et compétences pour mieux comprendre, accompagner, héberger des personnes âgées dont le vieillissement cognitif se fait difficile.
- Améliorer le fonctionnement d'équipe et le bien-être : certains qu'un accompagnement qualitatif passe par des professionnels sereins et engagés, nos formations vous outillent aussi en matière de réglementation, éthique, compétences professionnelles et bien-être au travail.

Les formations au sens large 2021 en bref

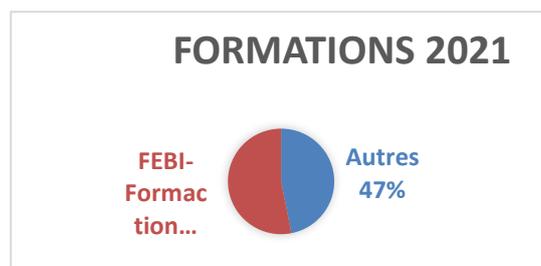
Les prestations ayant fait l'objet d'une rémunération et qui ont progressivement repris sur l'année 2021 sont les journées de formation (60% des prestations), l'accompagnement de projets (26% des prestations) et les supervisions (13% des prestations). Celles-ci se sont essentiellement concentrées sur des groupes de paroles de 2h à destination de l'ensemble du personnel de l'ASD (site Namur et site Philippeville). Les conférences ont été quasi à l'arrêt dans l'ensemble du secteur.

Prestations	Nbre de jours donnés
Acc. Projets	21,75
Conférences	0,75
FEBI in situ	41
FEBI ouvertes	8
Formation domicile	3
Institutions in situ	28,5
RD	11
Supervisions	10,75
Total général	124,75



Les formations au sens strict :

Type de formations	Nombre de jours donnés
Classiques	43,25
FEBI-Formation in situ et ouvertes	49
Total	92,25 journées



Un peu moins d'une centaine de journées de formation ont donc été dispensées sur l'année 2021. Si l'on exclut les mercredis qui ne sont quasi jamais demandés par les institutions, un jour ouvrable sur 2 a donc été concerné par une formation sur site ou au Bien Vieillir. Pour une année encore marquée par les aléas de la crise sanitaire, nous pouvons donc nous réjouir de ce nombre.

Au sein des formations, ce sont les formations dispensées sur site qui sont les plus demandées. En effet, depuis plusieurs années, peu de formations sont organisées directement au Bien Vieillir (en raison de leur faible succès) hormis celles qui sont destinées aux personnes de référence pour la démence dans le cadre de leur certificat (11 journées) et certaines formations planifiées pour le Febi (formations ouvertes, 8 journées).

Pour une large moitié, les formations ont été organisées dans le cadre du Fonds Fébi-Formation, à destination des institutions privées, proposées gratuitement car financées par le fonds sectoriel. Elles sont principalement organisées sur le site des institutions et peu en ouvertes (8 journées).

A la rentrée de septembre, une communication leur a d'ailleurs été spécifiquement adressée pour leur présenter cette offre de formations calendrier gratuites (ouvertes) .

Nos formations "calendrier" du 01/09 au 31/12/2021 NAMUR

- Désorientation - Training en 3 jours
Les 19/10; 23/11 et 07/12
- Accompagnement des repas en 2 jours
Les 12 et 26/10
- Starter kit pour la maison de repos
Le 21/10
- Désorientation - Base
Le 16/11
- L'évolution du modèle de soins
Le 30/11

Nos formations "calendrier" du 01/09 au 31/12/2021 LIEGE - Grivegnée

- Quand la psychiatrie s'invite dans le monde du vieillissement (2 jours)
Les 21/09 et 12/10
- Evolution du modèle de soins
Le 30/09
- Désorientation - Base
Le 21/10
- Starter kit pour mieux comprendre la maison de repos
Le 18/11

Nos formations "calendrier" du 01/09 au 31/12/2021 BRUXELLES - Ixelles

- L'évolution du modèle de soins
Le 14/10

Offre de formations GRATUITES (secteur privé) 2ème semestre 2021 Le Bien Vieillir / Formation

Infos: lebienvieillir@skynet.be
<https://www.apefasbl.org/formapef>

Les institutions publiques sont moins demandeuses de nos formations qui, pour elles, sont payantes.

Quelles sont les thématiques qui intéressent le plus notre public cible ? Le trio de tête est le suivant :

1. « Vous avez dit Alzheimer ? » en journée de base pour le Febi ou en journée simple in situ.
2. « Evolution des modèles de soins » ... étonnant mais peut-être compréhensible au vu de la crise sanitaire qui a largement remis en question les pratiques institutionnelles en maisons de repos
3. « Les partenariats avec les familles » également mises en difficultés par les confinements successifs et les difficultés que les professionnels témoignent dans leur communication avec les proches

Les autres thématiques demandées sont : la mort et la fin de vie, la communication avec les personnes qui ont des difficultés cognitives, l'alimentation en maison de repos, les troubles psychiatriques, prendre soin de soi (panser et masser), et l'accompagnement des équipes.

Module « Référent pour la démence » : une formation délocalisée

**NOUVEAU MODULE DE FORMATION
"REFERENT DEMENCE"**

- 12 JOURNÉES
- UN GROUPE DE MAX. 20 PARTICIPANTS POUR FAVORISER LES INTERACTIONS
- UN PROGRAMME TRES COMPLET
- UN MODULE ANCRÉ DANS NOTRE VISION PSYCHO-SOCIALE ET RÉSOLUMENT HUMANISTE
- DES FORMATEURS DE TERRAIN ET DES PROFESSIONNELS EXPÉRIMENTÉS
- DES CONFRONTATIONS DE POINTS DE VUE
- DES MODÈLES THÉORIQUES ET DES APPLICATIONS CONCRÈTES
- ET TOUJOURS LES VALEURS DU BIEN VIEILLIR

**Coût ?
900 euros**

En pratique:

Quand ? Où ?

Septembre: les 03, 08, 22 et 29 A l'espace Kegeljan - 5000 Namur
 Octobre: Les 08, 22 et 27 (Si les mesures sanitaires le permettent)
 Novembre: les 12, 17 et 24
 Décembre: Les 1er et 10

Infos et inscriptions:
www.lebienvieillir.be / lebienvieillir@skynet.be

Ce module délocalisé à Kegeljan, (Salzennes) dans des salles plus grandes permettant d'espace les participants et de répondre ainsi aux normes sanitaires, s'est tenu à l'automne 2021.

Vingt participants ont suivi les 12 journées de formation dont l'organisation a été transformée par rapport aux années précédentes. En effet, bien que la réforme du module de formation a été postposée à 2022 par l'Aviq, nous étions presque prêtes et avons mis en œuvre les changements de la réforme à 90%. Cela nous a permis de tester cette nouvelle mouture pour pouvoir encore l'améliorer pour 2022.

Pauses en extérieur dans le jardin, formateurs qualifiés toujours présents, alternance de théorie et de pratique mais plus difficultés à échanger et établir des liens dans le groupe au vu notamment du port du masque, des consignes de distance, de la crainte de se contaminer les uns les autres et d'impacter ensuite sa propre institution mais aussi difficulté de s'alléger l'esprit pour certains qui savaient que leur équipe était en train de gérer des situations difficiles à la maison de repos alors que le référent se sentait privilégié en formation. Certains participants ont d'ailleurs du parfois s'absenter pour rester en renfort sur le terrain.





Depuis 2019 et l'arrêt du subside facultatif de la Région Wallonne, les consultations psychologiques sont gérées par les indépendantes. Le Bien Vieillir transmet les appels ou les mails éventuellement reçus. Un listing de psychologues indépendants est régulièrement mis à jour pour identifier les relais pertinents et formés en vieillissement (qui se déplacent à domicile ce qui est rarement le cas).

Pour répondre aux demandes sur Namur centre et ses alentours (accessibles en vélo) Cécile Dupont, psychologue référente pour la démence au Foyer Sainte Anne à Salzinnes est venue renforcer l'équipe.



Cécile Dupont est psychologue, formée à l'Intervention systémique et familiale (Institut d'Étude de la Famille et des Systèmes Humains), ainsi qu'à la Gestion Mentale (Initiative & Formation Belgique). Elle a une expérience dans le domaine de l'intergénérationnel et du vieillissement depuis 20 ans et travaille comme psychologue dans une maison de repos et de soins à Namur depuis 4 ans. Cécile propose des consultations individuelles, de couple, de famille à domicile ou au cabinet du Bien Vieillir.

Sur l'année 2021, les psychologues ayant répondu présents aux demandes de consultations sont donc : Cécile Dupont, Maud Lastelle, Catherine Hanoteau et Valentine Charlot. Toutes ont une pratique privée par ailleurs.

Voici en synthèse, ce qu'elles nous rapportent comme éléments principaux au niveau de leurs consultations :

- Des consultations davantage demandées par des proches qui sont à bout de souffle, qui n'ont pas pu recourir à leurs aides habituelles pendant les confinements, qui se sont retrouvés très seuls dans l'accompagnement de leur proche en difficultés cognitives, qui ont reculé dans leurs réflexions vis-à-vis de la maison de repos (par crainte que la personne ne se retrouve confinée et dans l'impossibilité de recevoir des visites), demandes de proches sont souvent liées à l'état cognitif de leur parent, dans la foulée d'un diagnostic de maladie de type Alzheimer ou à un moment critique de l'évolution des difficultés ;
- Dans certains cas, la demande des proches d'une rencontre entre le psychologue et leur(s) parent(s) ne se concrétise pas par la suite en raison d'un refus de la part de celui-ci(ceux-ci).
- Très peu de demandes émanant des services hospitaliers ou médecins spécialisés



- Les demandes exprimées par des personnes âgées avec ou sans difficultés cognitives tournent autour des thèmes suivants : deuil, sentiment de solitude fortement exacerbé et amenant à des états dépressifs pour certains, chutes et perte de mobilité, angoisse pour sa fin de vie, pour le retour à une vie normale à laquelle ils aspirent mais qu'ils craignent de ne plus revoir avant la fin de leur vie, etc.

ETUDES ET PROJETS

Clôture du projet Aînés, à vous de jouer ! en partenariat avec Cera

WEBINAIRE EN LIGNE
« AÎNÉS, A VOUS DE JOUER ! : DES INTENTIONS AUX RÉALITÉS. »

Un partenariat entre la coopérative Cera et l'asbl Le bien Vieillir



Après 3 années d'expérimentation avec 9 lauréats de choix, l'heure est venue pour un regard dans le rétroviseur : la participation des aînés plus vulnérables, isolés ou dépendants est-elle possible ? A quelles conditions ? Venez découvrir avec nous les leviers de la participation et tirer les enseignements de ces projets!

Découvrez notre toute nouvelle brochure « Quels leviers pour soutenir la participation des aînés » ! Elle sera envoyée gratuitement à chaque inscrit à cet événement.

☆ A VOS AGENDAS ☆
LUNDI 29 MARS 2021 — DE 13H30 À 15H30

Suivez-nous sur www.lebienvieillir.be, www.cera.coop, www.formanam.be et <https://services.henallux.be/fors/paramedical>

Retrouvez nos actualités via 

Evènement réalisé en collaboration avec





Webinaire "Aînés, à vous de jouer! Des intentions aux réalités" - Lundi 29 mars 2021

Après un report du colloque prévu en mars 2020 et reporté en septembre 2020 pour être à nouveau annulé en raison de la crise sanitaire persistante, un webinaire a été organisé et a pu avoir lieu le 29 mars 2021. Il avait pour objectif de clôturer l'appel Aînés à Vous de Jouer !, de donner la parole aux lauréats, de prendre du recul sur les projets pour

en identifier des leviers à la participation des aînés et enfin de diffuser la brochure sur la participation.

Le choix de l'événement en ligne s'est fait par défaut mais a pu être organisé dans les détails grâce à un partenariat entre Formanam et l'Henallux qui nous a permis d'accéder à une infrastructure de qualité pour les aspects techniques de ce Webinaire qui s'est déroulé comme suit :

- Accueil et explications pratiques
- Présentation de Cera et de son nouveau plan stratégique
- Mot d'accueil d'Hénallux
- Présentation du projet Aînés à vous de jouer ! et des projets des lauréats
- Présentation des leviers de la participation
- Témoignages de deux projets : Pass-ages et Le Jardin des délices
- Questions / réponses
- Film de clôture tel un bouquet final, réalisé sur base des supports des lauréats et présentant un medley des plus beaux moments partagés
- Remerciements

L'ensemble des supports a été mis en ligne pour tous les participants et la brochure de synthèse sur l'appel et reprenant les leviers de la participation a été diffusée.

Leviers

- En général, on parle des freins à la participation, on se centre sur ce qui dysfonctionne.

On vous propose de changer de point de vue !
→ Identifier et renforcer les leviers. C'ad ?

- Point d'appui qui permet aux étapes qui suivent de se déployer plus sereinement.
- Des éléments fondamentaux, un bon ancrage, une base solide.

*« Donnez-moi un point d'appui : je soulèverai le monde »
Archimède*



Les évaluations et les échanges sur le Chat du Webinaire ont mis en évidence un haut niveau de satisfaction (4,8/5) de la part de participants qui ont apprécié les éléments concrets, les exemples de projets, l'identification de leviers sur lesquels s'appuyer en tant que porteur de projets, etc.

Une belle manière de clôturer un appel qui nous a tenues en haleine pendant plus de 3 ans et de faire un pied de nez à la situation sanitaire !

La brochure « Quels leviers pour soutenir la participation des aînés »

AÎNÉS, À VOUS DE JOUER !
Des intentions aux réalités

QUELS LEVIERS POUR SOUTENIR
LA PARTICIPATION DES AÎNÉS ?



Clôurant les 3 années de projet, elle a été présentée lors du colloque en ligne. Nous l'avons ensuite envoyée aux participants individuellement, aux personnes la demandant, et déposée en 50 exemplaires à chacun des 9 participants au projet, par la poste pour les plus éloignés, et au moyen d'une « tournée » en voiture pour les Bruxellois.



L'appel de la Fondation Roi Baudouin pour le Fonds Dr. Daniël De Coninck « Les MR/MRS face à la crise COVID-19 ».

Poursuite du travail dans le cadre de l'appel de la Fondation Roi Baudouin pour le Fonds Dr. Daniël De Coninck « Les MR/MRS face à la crise COVID-19 » débuté en 2020.

Le projet déposé par le Bien Vieillir et qui a été retenu : Favoriser la communication proches/résidents et proches/professionnels en MR/MRS dans le contexte de la crise COVID

Ce projet consiste à apporter une aide pratique, individualisée et contextualisée à des maisons de repos volontaires pour permettre aux résidents de rester en lien avec leurs proches et à ces derniers de rester au courant de la vie dans la maison de repos, mais aussi pour diffuser une image plus réaliste et nuancée de la vie en maison de repos. Récoltant et rassemblant les bonnes pratiques du secteur, l'asbl aide les maisons de repos à concrétiser celle qui leur convient le mieux.

Le projet s'est poursuivi dans une maison de repos de la Province de Namur (Le Grand Pré du Cpas de Namur) et des entretiens ont été programmés avec 23 familles de résidents. Ils ont eu lieu à leur domicile ou par téléphone pour certains. Avec leur accord et en leur présence, une séance de retours au personnel de la maison de repos a été organisée afin de permettre à chacun de tirer les leçons des points forts et des points faibles de la communication pendant la crise et d'aller de l'avant.

Des éléments soutenant la communication et bien reçus par les proches	Des éléments freinant la communication et mal vécus par les proches
<p>les soirées d'infos organisées par le personnel pour répondre aux questions ; les mails systématiques et précis et surtout s'ils portaient sur le vécu quotidien du résident ; les contacts par Skype ; les appels téléphoniques et la disponibilité du personnel ; le lien de confiance préalablement installé avec le personnel ; etc.</p>	<p>la communication qui passe par un intermédiaire comme le centre de testing qui prévient du résultat positif du test Covid ; l'intermédiaire « sac de linge sale » qui finit par donner une indication sur l'état de santé du résident ; la pauvreté des contacts avec le personnel comparé à la situation avant Covid et l'impossibilité de contacts informels ; parfois trop d'infos et difficiles à comprendre ; l'entrée du résident pendant le confinement, sans famille et sans liens préalables avec l'institution ; la difficulté de communiquer avec un proche qui présente des difficultés cognitives et pour qui le téléphone ou Skype n'est pas une ressource ; les déménagements de chambres en raison des cluster ; les visites</p>



	dans des salons peu intimes sans pouvoir accéder à la chambre ; etc.
--	--

- Des recommandations émises par les proches : être complémentaires au personnel, créer un comité des familles, aménager la terrasse, former le personnel à la communication avec les familles, etc.



L'appel de la Fondation Roi Baudouin pour le Fonds des Hospitalières du Sacré Cœur

En 2020, l'asbl a eu la chance de profiter d'un second appel dans le cadre du Fonds des Hospitalières du Sacré Cœur avec notre projet :

Soutenir la participation des résidents et les liens résidents/proches & familles en maison de repos et en maison de repos et de soins

Il a été sélectionné début décembre 2020 et a été mené pour moitié en 2021.

De quoi s'agit-il ?

La crise sanitaire a éloigné, parfois divisé les différentes parties prenantes de l'institution : professionnels, proches, résidents. L'urgence sanitaire et ses impositions de santé et de sécurité ont pris le devant sur le partage, l'écoute, la participation. Comment leur rendre une place ?

Tout d'abord en permettant à chaque partie isolément, en groupe ou en individuel en fonction de ses besoins, de s'exprimer, de partager, d'être entendue. Ensuite en créant progressivement les conditions, formelles, organisées, régulières, ou informelles, ponctuelles, festives, d'une rencontre et d'une compréhension mutuelle. Ce faisant, nous mutualisons et maximalisons des compétences souvent négligées, nous créons un sentiment d'appartenance, de solidarité, de loyauté.

Objectifs

- soutenir l'émergence et l'expression de la parole des résidents
- porter cette parole si nécessaire
- renforcer la place et la participation des résidents
- permettre aux résidents et aux proches de mieux comprendre le fonctionnement institutionnel, son cadre et ses limites
- amener davantage de compréhension mutuelle
- renforcer la place des proches dans la MR
- déployer l'outil conseil des résidents au maximum de ses atouts
- augmenter la confiance des familles vis-à-vis des professionnels et de la structure de la MR

Le projet s'est déployé dans 4 maisons de repos et de soins en s'adaptant aux demandes et aux contextes.

Notre Dame de Stockel	Bruxelles	Asbl - 88 places	Environ 22 résidents répartis en 4 groupes
La Pairelle	Wépion (Namur)	Privé lucratif (Armonea) – 140 places	Environ 20 résidents répartis en 4 groupes
Saint Thomas	Lustin (Profondeville)	Asbl - 97 places	Environ 12 résidents répartis en 2 groupes
La Résidence Dejaifves	Fosses-la-Ville	Intercommunale – 101 places	86 résidents en individuel

Quelques illustrations des actions proposées au sein des différentes maisons suite aux moments de rencontres de groupes ou en individuel :

- Proposer une formation au personnel « Oser parler de la mort » qui serait mi-apports théoriques et partages de bonnes pratiques et mi-groupe de parole sur le vécu de la mort et le deuil (suite à la demande des résidents qui trouvent que le personnel n'est pas à l'aise avec ce sujet alors qu'ils aimeraient l'aborder) ;
- Refaire le projet de vie à partir de groupes de réflexion de résidents
- Ateliers sur les besoins des résidents : bienveillance, équilibre solitude / compagnie, intimité, reconnaissance, autonomie, respect, confiance, indépendance, tolérance, franchise, amour, sécurité, estime de soi

Dans ce projet, nous avons été confrontés à deux difficultés :

- Les suites et retour du COVID, à nouveau. Les suites dans le sens où les équipes de travail sont épuisées, en sous-effectif permanent, et ont donc peu de temps et de disponibilité intellectuelle à donner à des projets autres que le quotidien. Lorsque notre présence dans l'institution n'implique pas les équipes, le projet ne se voit pas impacté, mais il l'est lorsqu'il nécessite du personnel. Depuis septembre, la situation s'est encore aggravée, avec le retour du covid dans certaines maisons de repos qui ont même refermé leurs portes, comme c'est le cas à La Pairelle. Le projet s'arrête et reprend au rythme des possibles de l'institution...
- Le manque de familiarité des résidents avec le fait de donner leur avis, déjà en ce qui les concerne, et encore plus en ce qui concerne l'institution. Il s'agit sans doute d'un effet de génération. Nous avons constaté la difficulté pour ces derniers d'émettre un avis sur l'organisation ou le quotidien. Un sentiment de fatalité, de résignation et d'impuissance. Lorsque c'est plus compliqué pour eux, il faut trouver des moyens de solliciter leur avis qui ne les impliquent pas trop, de manière ludique, par exemple. C'est nous qui tirons ensuite des enseignements sur la pratique professionnelle ou l'organisation, en fonction des valeurs importantes pour eux. Il faut aussi prendre le temps, gagner leur confiance, créer un contexte convivial qui permet l'expression de ses besoins. Il faut aussi que la maison de repos leur montre que leur avis compte et qu'ils peuvent réellement influencer les pratiques de l'institution.

Lancement et suivi des projets TUBBE



Suite à l'appel à projets de la FRB en 2020, c'est en 2021 que les projets Tubbe ont démarré. Ils sont toujours en route.

L'histoire de Tubbe est la suivante :



C'est la Ministre danoise du 3^{ème} âge qui a inventé une nouvelle forme de résidence pour seniors axée sur le fait que chaque résident est unique. Une maison de repos d'une petite île en Suède a été intéressée et est allée voir, elle s'appelle la Tubberödshus. Elle a instauré ce fonctionnement et il est devenu « Le modèle Tubbe ». Donc rien à voir avec un tube ...

La FRB en a pris connaissance lors du « Social innovation in aging award » où ce projet est sorti du lot. La Fondation décide d'en savoir plus, organise un voyage d'étude en Suède, puis lance un projet pilote en 2017, le fait évaluer, puis diffuse plus largement ce projet avec le soutien des ministres wallons et bruxellois de l'Action Sociale.

La FRB a constitué un pool de coachs, certains provenant du monde des maisons de repos comme nous, d'autres du monde du coaching. Aujourd'hui, Tubbe est lancé dans environ 80 MRS qui sont accompagnées par différents coachs Tubbe.

La coach du Bien Vieillir est Caroline Guffens, qui s'est vu attribuer 4 maisons de repos : 3 dans la région namuroise et une à Bruxelles :

- Le Grand Pré à Wépion
- L'Univers à Vedrin
- Le Foyer sainte Anne à Salzinne
- Romana à Laeken (Bruxelles)

Qu'est-ce que Tubbe ?

Qu'est-ce que TUBBE ? Au cœur, les principes humanistes

Empowerment
Encapacitation

Approche centrée sur la personne (Rogers)

CULTURE CHANGE

Mon souhait ? Que vous me considériez et teniez compte de mon parcours de vie.

Regardez-moi tel que je suis et ne voyez pas seulement les pertes que j'ai subies.

Observez plutôt mes forces, mes ressources, mes zones d'expertise et sollicitez-les.



La participation du résident

Une place dans le processus décisionnel qui le concerne

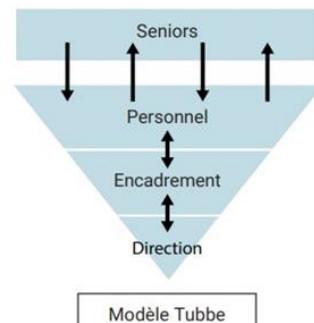
PVI
Résident partenaire
Soins orientés
PAR le résident



Le Bien Vieillir 2021

Une place dans les questions de gestion de l'institution :

- Budgets
- Recrutement
- Achats
- Organisation des soins
- Etc.



Le défi est donc de taille ! Soutenir, aiguiller, guider ces maisons de repos dans leur changement de modèle de fonctionnement et de management. Chacune le fait à son rythme, selon ses possibles du moment, avec ses leviers et ses freins. Tous déploient Tubbe à leur manière.

Notre méthode ? Travailler en sous-groupes mixtes de collaborateurs pour commencer. Faire évoluer les mentalités et les pratiques pour progressivement intégrer les autres acteurs une fois que les pratiques auront vraiment évolué. Dans les 4 maisons de repos, 2020 a surtout été consacré à faire les états des lieux, à créer du lien entre les collaborateurs, à les aider à déployer leur créativité, par exemple lors d'un atelier « hors de sa zone de confort » destiné à créer, à l'aide de magazines et de crayons, leur maison de repos idéale. Puis à réfléchir à la place de chacun dans cette maison : résidents, familles, collaborateurs.



En 2021, des projets concrets, portés par des groupes de collaborateurs, résidents et peut-être familles, devraient voir le jour pour concrétiser ces réflexions. A suivre donc ...



Démarrage des GT de l'AVIQ en distanciel

C'est au mois de juin que l'AVIQ a lancé un groupe de travail bientraitance et nous a contactés pour en faire partie avec ces mots :

La crise de la COVID-19 a eu un impact majeur sur le bien-être des résidents, des équipes et des directions des établissements pour âgés. Elle a eu notamment pour effet de révéler, voire exacerber des dysfonctionnements préexistants mais aussi d'accentuer l'image négative des établissements pour âgés et de passer sous silence les pratiques innovantes et respectueuses vis-à-vis des âgés ainsi que l'engagement des professionnels.

Des études et/ou des recommandations visant à améliorer la qualité de vie des âgés en MR.S ont été réalisées et dont notamment l'analyse de « L'impact de la crise sur les résidents, directeurs et professionnels en MR.S et dans les centres d'hébergement pour personnes en situation de handicap » (2020) qui comprend « un axe épidémiologique » porté par l'ULB, « un axe organisationnel et d'analyse des normes de financement et de qualité » mené par l'UCL et la PAQS et un « axe psychosocial » réalisé par l'ULg.

La Ministre Christie Morreale souhaite concrétiser la mise en application de ces recommandations à travers la mise en place de 4 groupes de travail « Vieillissement et qualité » dont l'AVIQ est chargée de coordonner les actions. Parmi les priorités relevées figure la mise en place d'un « Plan d'action Bientraitance pour la Wallonie ».

A ce titre, votre organisation a été identifiée pour être membre du comité d'accompagnement du groupe de travail « Bientraitance »

Les missions des membres du comité d'accompagnement ? En s'appuyant sur les recommandations des études universitaires ainsi que de la commissions spéciale COVID du Gouvernement wallon, le comité d'accompagnement soutien la mise en place d'un plan d'action à destination des établissements pour âgés visant à améliorer de manière pérenne et autonome leurs pratiques en matière de bientraitance. L'opérationnalisation des objectifs fixés débutera dans le secteur des MR.S pour se poursuivre dans le secteur du domicile.

Le Bien Vieillir, via Caroline Guffens, s'est positionné en plus dans 3 sous-groupes :

- Formation
- Contention
- Bientraitance

Malheureusement, la reprise du Covid fin 2021 a mis le travail entre parenthèse.



Collaboration avec Amnesty International

Sous l'égide d'Amnesty International, le Bien Vieillir a collaboré avec Enéo, mouvement social des aînés, Espace Seniors, le Gang des Vieux en Colère, l'ASBL Générations, l'ASBL de coordination Infor-Homes/Home-Info, la Ligue des Droits Humains, la Ligue des Usagers des Services de Santé (LUSS), l'ASBL Respect Seniors et Senior Montessori pour demander aux autorités fédérées et fédérales belges de prendre au plus vite les mesures qui s'imposent afin de garantir le respect et la réalisation des droits humains des résident·e·s dans les MR/MRS.

Voici le texte de la pétition qui en a découlé :

« Maisons de repos : la Belgique doit garantir les droits humains des résident·e·s

Pendant les premiers jours de la pandémie de COVID-19, les maisons de repos et maisons de repos et de soins (MR/MRS) se sont retrouvées dans l'angle mort des autorités régionales et fédérales belges, dont la réponse adéquate est arrivée beaucoup trop tard. En ont résulté des violations des droits humains des personnes âgées qui auraient pu être évitées, dont le droit à la vie, le droit à la santé ainsi que le droit à la non-discrimination.

La pandémie a mis en lumière et exacerbé des manques préexistants. De manière générale, le secteur des MR/MRS ne dispose pas des moyens adéquats pour assurer le respect intégral des droits humains des résident·e·s. L'insuffisance du personnel, son manque de formation, ainsi que l'inadéquation des procédures de contrôle, comptent parmi les éléments qui posent problème.

En outre, la pandémie a révélé le fait que trop souvent, les personnes âgées ne sont pas vues comme des détentrices de droits à part entière et des décisions inadaptées sont prises sans souci de leur avis, avec des conséquences délétères sur le respect de leurs droits fondamentaux et de leur bien-être. Le bien-être, la dignité et le respect des droits humains des personnes âgées en MR/MRS ne sont pas assez pris en compte.

Il est urgent que les autorités belges regardent en face les conditions de travail du personnel et les conditions de vie des résident·e·s des MR/MRS. La priorité doit être donnée aux efforts visant à respecter, protéger et rendre effectifs les droits humains des résident·e·s des MR/MRS, tout en assurant que les personnes âgées aient leur mot à dire dans les décisions qui les concernent.

Amnesty International, Enéo, mouvement social des aînés, Espace Seniors, le Gang des Vieux en Colère, l'ASBL Générations, l'ASBL de coordination Infor-Homes/Home-Info, Le Bien Vieillir, la Ligue des Droits Humains, la Ligue des Usagers des Services de Santé (LUSS), l'ASBL Respect Seniors et Senior Montessori demandent aux autorités fédérées et fédérales belges de prendre au plus vite les mesures qui s'imposent afin de garantir le respect et la réalisation des droits humains des résident·e·s dans les MR/MRS.

Vous aussi, rejoignez cet appel. Signez la pétition !

<https://www.amnesty.be/.../petitions/agir-maison-repos> »

Le jeudi 30 septembre la campagne d'Amnesty International sur les droits des aîné.e.s a été lancée via de nombreux articles, vidéos de sensibilisation, échos des médias et autres vignettes que vous pouvez retrouver sur le site <https://www.amnesty.be/campagne/droits-aines/droitsdesaines>

Et le 11 octobre ; le Bien Vieillir, participait à la remise de la pétition rassemblant 15.000 signatures en faveur de plus de respect des droits humains des résidentes et résidents en maisons de repos en Wallonie et à Bruxelles. La Ministre wallonne de la Santé, Christie Morreale, était présente pour recevoir les demandes exprimées par le biais de cette pétition initiée par Amnesty Internationale et co-signée par 10 autres associations.

Cette rencontre a été l'occasion, pour les uns, de faire le point sur les besoins criants et manquements d'un secteur en souffrance et, pour les autres, sur les démarches concrètes déjà entreprises pour les rencontrer et y répondre.



DIVERS

Conférences

Au vu de la crise sanitaire et de son impact sur tout le secteur, les demandes d'interventions au sein de colloque ou de conférence ont été très maigres. Le Bien Vieillir a quand même répondu à trois sollicitations :

- Quelles aides pour les personnes âgées fragilisées en période de Covid ? en webinaire pour le PFRCC
- Rester acteur de son vieillissement, à l'initiative de la commune de Neupré
- Quel habitat pour les aînés pour le Vert Pop à Namur



Mémoire médiatique

Au printemps 2021, quatre étudiants en dernière année à l'IHECS (Bruxelles) sollicitaient le Bien Vieillir dans le cadre de leur mémoire médiatique autour du thème "Quel avenir pour les maisons de repos ?" Leur reportage au plus près des concernée(s), résident(e)s, soignants et professionnels de l'accompagnement est à découvrir via <https://www.mammoth.media/.../maisons-de-repos-quel.../>

Timbres

- Timbré le Bien Vieillir ? Et bien oui et nous l'assumons avec fierté! Depuis 2021, tous nos courriers seront estampillés aux couleurs du Bien Vieillir. Vous aimez ?





Table ronde de Senoah

En 2021, Senoah a invité une série d'associations à faire partie de la réflexion lancée à leur initiative sur les lieux de vie des personnes âgées. Ce groupe de travail avait 2 objectifs :

- récolter la parole des personnes âgées les moins écoutées, les plus vulnérables et les plus précaires en matière de lieux de vie pour personnes âgées.
- faire des recommandations en matière de lieux de vie, à partir des paroles/langages des personnes âgées et des initiatives existantes.

Caroline a fait partie du groupe noyau qui a guidé la réflexion.

Travail avec le Martin Pêcheur

La maison du Martin-Pêcheur est la deuxième maison Abbeyfield créée à Bruxelles, à Watermael-Boitsfort, au printemps 2009. En 2021, les habitants ont fait appel au Bien Vieillir pour établir ensemble les balises auxquelles ils peuvent faire référence lorsqu'ils sont confrontés à différentes questions, difficultés, limites posées par les parcours de vieillissement des habitants (troubles cognitifs, baisse d'investissement, perte de mobilité, difficultés de voisinage, etc.).

Au cours d'une première réunion en virtuel et de 3 rencontres en présentiel, différents sujets ont été abordés : les valeurs des habitants, leurs attentes par rapport aux autres habitants en cas de difficultés de santé, les limites de chacun dans leur investissement par rapport aux autres, le rôle des référents personnels à chaque habitant, etc. Ce travail a permis aux habitants de poursuivre l'aventure du balisage propre à la maison du Martin Pêcheur.

Jury direction

Le Bien Vieillir, par le biais de Caroline Guffens, a participé à un jury pour désigner une nouvelle direction pour la MRS du Cpas d'Andenne (La Quiétude/Montjoie). Définition des épreuves, rencontre des candidats, examen oral, délibération ... toutes les étapes ont été franchies mais aucun directeur ou directrice n'a été sélectionné.

Recherche sur la contention

En 2020, Valentine Charlot a obtenu à titre personnel une bourse pour développer une recherche sur la contention des personnes âgées au domicile. Le travail de recherche consistait à mettre sur

pied un outil d'aide à la réflexion pour les équipes des services d'aide à domicile (travailleurs sociaux, garde-malades, aide-familiales, etc.). Plusieurs équipes se sont investies dans la démarche jusqu'à l'arrêt complet de la recherche en raison de la crise sanitaire. En 2021, quelques groupes de discussion et rencontres ont pu être réalisées. La rédaction finale de ce travail est prévue pour fin de l'été 2022 avec une diffusion de l'outil sur le site du Bien Vieillir et au travers de ses différents canaux fin 2022. Fin 2021, l'outil d'aide à la réflexion se présentait de la manière suivante (en attente de validation). Le Bien Vieillir a contribué aux réflexions et à la rédaction de ce travail.

1. Outil d'aide à la réflexion en cas de contention à domicile - A destination des services d'aide aux familles (SAFA)

→ Toute contention est un acte de soin qui ne peut être utilisé qu'en cas de réel danger pour la personne. En tant qu'acte de soin, il est soumis à l'accord du bénéficiaire. (Articles 8 et 14 de la loi du 22 août 2002 relative aux Droits du Patient). Toute contention ou s'il se soit proche ou éloigné comporte des risques pour la personne et doit être utilisée en dernier recours.

→ Seuls les praticiens de l'art infirmier sont autorisés à poser une contention (Arrêté royal du 18 juin 1990 sur la liste des prestations techniques de l'art infirmier et des actes confiés). Il est donc interdit pour les autres travailleurs du domicile de poser une contention ainsi que d'enfermer une personne dans sa maison (Loi du 26 juin 1990 relative à la Protection de la Personne des Malades Mentaux qui régit l'enfermement).

ETAPE 1: DESCRIPTION

Mr/Mme: Sexe: intervention du service depuis: et pourquo?

Informations de santé/ de vie pertinentes actuelles pour la question de la contention:

1. Le danger

Quel danger?

Danger déjà produits	Danger pas encore produits
Dans quelles circonstances?	Risque qu'il se reproduise?
Avec quelles conséquences?	0-1-2-3-4-5-6-7-8-9-10
Quelles causes probables du danger? internes/externes à la personne?	(0 pas de risque-10 risque-majeur)
Risque qu'il se reproduise?	Avec quelles conséquences potentielles?
0-1-2-3-4-5-6-7-8-9-10	Pourquoi?
(0 pas de risque-10 risque-majeur)	Gravité des conséquences?
	0-1-2-3-4-5-6-7-8-9-10
	(0 conséquences nulles-10 conséquences létales)

Face à ce danger:

→ Avis de la personne:

→ Avis des proches:

→ Avis de l'équipe:

2. Si contention présente (ou envisagée)

→ Type: médicamenteuse/physique; proche (barrières de lit, tablette, ceinture)/ éloigné (enfermement)

→ Décidée par:

→ Depuis quand:

→ Accord de la personne: oui/non

○ Apte à décider: oui/non- Si non: représentant? oui/non

→ Temps avec contention sur 24h: Temps SEUL avec contention sur 24h:

→ Qui pose, enlève et remet la contention et dans quelles circonstances?

→ Est-ce un problème pour l'équipe que cela se déroule de cette manière? oui/ non

Si oui, pourquoi?

→ Vécu de la contention par la personne:

○ Vécu physique:

○ Effets secondaires: oui/non/lesquels:

→ Vécu de la contention par les proches:

→ Vécu de la contention par le service:

→ Vécu de la contention par d'autres professionnels intervenants au domicile:

Synthèse de la situation de contention

Arguments pour (effets positifs de la contention)	Arguments contre (effets négatifs de la contention)
.....

ETAPE 2: ACTION

Rappel: Toute action implique l'accord de la personne concernée ou de ses proches et implique le dialogue avec le prescripteur et les autres professionnels présents au domicile. Chacun dans sa sphère de compétence. Toute action doit respecter les obligations de légalité, de nécessité et de proportionnalité.

```

    graph TD
      A[Nécessité d'agir?] -- NON --> B[Continuer tel quel]
      A -- OUI --> C[Volonté d'agir?]
      C -- NON --> B
      C -- OUI sur quoi? --> D[Sur la cause du danger]
      C -- OUI sur quoi? --> E[Sur les moyens de contention]
      D --> F[Proposition d'alternatives]
      E --> G[Adaptation de la contention]
      G --> H[Aménagement pour le respect du cadre légal]
      H --> I[Questionner le maintien du service]
      F --> J[Brainstorming sur toutes les alternatives possibles + choix d'une alternative + réflexion sur ce que ce choix va impliquer + proposition de ce choix à la personne]
      I --> J
  
```

Qui fait quoi pour quand et comment?

Rappel: le rôle de l'équipe est de proposer à la personne, ses proches, au prescripteur de la contention et autres intervenants des aménagements potentiels.

ETAPE 3: EVALUATION - SUIVI

Rappel: l'usage d'une contention doit être le moins long possible

Date: Observations:

Décision:

Démarrage des échanges sur la recherche sur la capacité

L'année 2021 a également vu naître des premiers échanges sur la mise en place d'une recherche sur la capacité décisionnelle des résidents en maison de repos. En collaboration avec l'UNamur et en particulier avec Mme Claire Rommelaere et Mr César Meuris de la Haute Ecole Robert Schuman de Libramont.

Il s'agit d'explorer la manière dont la capacité décisionnelle des résidents est explorée par les professionnels, les questions et les sujets au sein desquelles la question se pose ainsi que les facteurs clés qui influencent cette reconnaissance. Les résidents présentant des difficultés cognitives seront l'objet d'une attention particulière sur ce thème.

L'étude à proprement dit se démarrera mi-2022 jusque mi-2024. Cerise sur le gâteau, elle sera rédigée en écriture inclusive. Faudra s'y faire 😊

FaceBook

En 2021, la page FB du Bien Vieillir a oscillé entre mise en lumière de projets, d'initiatives, et de productions personnelles. En voici un très bref échantillon :

- Focus sur des activités du Bien Vieillir comme le lancement d'un nouveau groupe de référents, l'annonce d'une conférence en webinaire, la remise de la pétition à la ministre Christie Morreale, l'offre de formation pour le Fébi/Formaction, etc. ;
- Les annonces de recherche de personnes de référence pour la démence au sein d'institutions ou de recherche de psychologues indépendants spécialisés en vieillissement pour étoffer le listing des relais du Bien Vieillir ;
- Focus sur certains projets de l'appel « Aînés, à vous de jouer ! » dans le cadre du suivi des actualités des projets : Bras Dessus/bras Dessous et ses colis festif pour lutter contre l'isolement des aînés, l'équipe d'Un Nouveau Chapitre et l'achat de sa première maison partagée, les réunions de Pass-ages pour informer sur les prochaines maisons de naissance et de mourance, etc.
- Mise en lumière du travail de Michel Fautsch – photographe nature et expert en biodiversité : <https://www.natureinprogress.be/> en choisissant une de ses photos pour être la base de notre carte de vœux





*PÔLE D'EXPERTISES EN VIEILLISSEMENT
L'AUTONOMIE VRAIMENT !*

TRAVAILLER AVEC LE BIEN VIEILLIR C'EST FAIRE LE CHOIX :

- D'une **approche résolument humaniste et individualisée** qui voit l'homme au-delà des maladies ou dépendances ;
- De **connaissances rigoureuses et scientifiques** qui se vulgarisent sans se dénaturer pour être accessibles au plus grand nombre ;
- De **valeurs incontournables** et d'un questionnement éthique quotidien ;
- D'une **conscience des réalités et des contraintes** de l'hébergement en collectivité ;
- D'une **méthode innovante** de réflexion et de résolution de problèmes qui se base sur l'observation, le questionnement en équipe et les ressources disponibles ;
- De compétences **plurielles** qui se croisent et s'enrichissent : gérontologie, psychologie, droit, gestion de maison de repos, éthique, management, communication, gestion du stress, organisation, systémique ;
- De visions différentes, parfois opposées, mises en commun pour une **approche nuancée** : la vision des résidents, de leurs proches, des professionnels du domicile ou de l'institution qui les accompagnent et de leurs responsables ;
- D'une **réflexion** et d'un **regard critique** sur les enjeux sociétaux du vieillissement, tout en étant conscient des attentes et des réalités politiques.



LE BIEN VIEILLIR ASBL

Rue Lucien Namêche, 2bis
5000 Namur

E-mail : lebienvieillir@skynet.be
Tél. : 081/65.87.00

Du lundi au vendredi de 9h à 16h

 Rejoignez-nous sur
Facebook